



## COMPTE RENDU

### CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 28 juin 2021

18H-18H28

**Etaient présents :** CORRADI Luc, AIDLI Nada, BACKES Jacques, MESSINA Francine, VEGLIA Vincent, LAHEURTE Martine, STIBLING Frédéric, ERRIQUEZ Bruno, SANCHEZ Delphine, NARDOT Jean-Christophe, MAIER Tatiana, BARBIER Kenny, GOBBI Anthony, AUER Paul, DAL CENGIO Swisa  
formant la majorité des membres en exercice

**Etaient absents représentés :** MOUGIN Christian (pouvoir à VEGLIA Vincent), RITTIER Frédéric (pouvoir à MESSINA Francine), SAVINO Cindy (pouvoir à BACKES Jacques), MARQUES Nadine (pouvoir à CORRADI Luc), AZORIT Elise (pouvoir à AIDLI Nada), JACQUIN Agathe (pouvoir à DAL CENGIO Swisa)

**Etaient absentes :** LAMPERT Sophie, DOS SANTOS Alice

Sous la présidence de Monsieur Luc CORRADI, Maire de la commune de Vitry-sur-Orne, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 24 juin 2021 a désigné M. GOBBI Anthony, secrétaire de séance

1. Adoption à l'unanimité du compte rendu du 8 avril 2021
2. Adoption à l'unanimité de la participation financière de la commune aux travaux d'enfouissement réalisés par le SITEVO quartier VALLANGE
3. Adoption à l'unanimité de l'acquisition d'un immeuble rue de l'Etang
4. Adoption à l'unanimité de la cession d'un terrain rue des deux bans
5. Adoption à l'unanimité de la validation du montant des attributions de compensation dérogatoire d'investissement au titre de l'année 2020
6. Adoption à l'unanimité de la décision modificative n°1 au BP 2021
7. Adoption à l'unanimité du renouvellement de la délégation de service public (DSP) relative à la chambre funéraire (annexe 1)
8. Adoption à l'unanimité du renouvellement de la délégation de service public (DSP) relative à la fourrière automobile (annexe2)
9. Adoption à l'unanimité du tirage au sort du jury criminel
10. Communication des décisions du Maire

### 1. Adoption du compte rendu de la séance du 8 avril 2021

**Délibération n°22/2021 :**

Le Maire propose au Conseil Municipal qui accepte à l'unanimité d'adopter le compte rendu de la séance du 8 avril 2021.

## **2. Participation financière de la commune aux travaux d'enfouissement réalisés par le SITEVO quartier VALLANGE**

### **Délibération n°23/2021 :**

Le Maire propose au Conseil Municipal qui accepte à l'unanimité de verser une subvention d'équipement à la régie intercommunale SITEVO d'un montant de 3 168.50 euros correspondant à 50% des travaux réalisés quartier Vallange à Vitry-sur-Orne (6 337 € HT). La dépense sera versée au compte 204172 « subventions d'équipement versées ».

## **3. Cession d'un terrain rue des deux bans**

### **Délibération n°24/2021 :**

Le Maire propose au Conseil Municipal qui accepte à l'unanimité de :

- vendre le terrain cadastré parcelle 412 section 30 d'une superficie de 847 m<sup>2</sup> pour un tarif de 25 410 € (30 €/m<sup>2</sup>) à la SCI DIDIE, sise 7 rue des deux bans à Vitry-sur-Orne
- de laisser les frais de notaire à charge de l'acquéreur
- de l'autoriser à mandater le notaire de son choix pour la rédaction des documents nécessaires à cette opération
- de l'autoriser à signer l'acte correspondant

## **4. Acquisition d'un immeuble au TIVOLI**

### **Délibération n°25/2021 :**

Le Maire propose au Conseil Municipal qui accepte à l'unanimité d'acquérir l'immeuble de Monsieur Hervé MULLER et Madame Judith BEHR (domicilié : 54 rue François de Curel à Moyeuve-Grande)

- rue de l'étang, cadastré section 16 n°67 d'une superficie de 1 308 m<sup>2</sup> pour un montant de 45 000 euros hors droits et taxes.
- de prendre en charge les frais de notaire
- de l'autoriser à mandater Maître CONRADT de Rombas pour la rédaction des documents nécessaires à cette opération
- de l'autoriser à signer l'acte correspondant

## **5. Validation du montant des attributions de compensation dérogatoire d'investissement au titre de l'année 2020**

### **Rapporteur : M. VEGLIA**

### **Délibération n°26/2021 :**

Le Maire propose au Conseil Municipal qui accepte à l'unanimité de valider le montant des attributions de compensation dérogatoire d'investissement au titre de l'année 2020 comme suit :

Commune	Part variable 2020
Amnéville	82 640,00 €
Clouange	63 345,00 €
Moyeuvre-Grande	79 900,00 €
Moyeuvre-Petite	- €
Rombas	145 950,00 €
Rosselange	60 765,00 €
Vitry Sur Orne	40 700,00 €
<b>Total</b>	<b>473 300,00 €</b>

## 6. Décision modificative n°1 au BP 2021

### Délibération n°27/2021 :

Le Maire propose au Conseil Municipal qui accepte à l'unanimité les modifications suivantes :

En investissement			
Article	Désignation	Recettes	Dépenses
O24	Produit de cession	25 410.00 €	
10222	FCTVA	163 180.00 €	
204172	Subvention d'équipement (SITEVO)		3 169.00 €
2115	Terrain bâti		50 000.00 €
2151	Réseaux de voirie (TVA, écriture réelle)	22 552.00 €	
2762	Créances sur transfert de droits à TVA (écritures d'ordres)	22 552.00 €	22 552.00 €
2315	Installations, matériel et outillage techniques		157 973.00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>233 694.00 €</b>	<b>233 694.00 €</b>

## 7. Renouvellement de la délégation de service public (DSP) relative à la chambre funéraire (annexe 1)

**Rapporteur : Delphine SANCHEZ**

### Délibération n°28/2021 :

Le Maire propose au Conseil Municipal qui accepte à l'unanimité de déléguer la gestion de la chambre funéraire pour une durée de trois ans à l'entreprise HIEULLE, 339, rue de Metz à Mondelange et de l'autoriser à signer tous les documents en rapport avec cette affaire.

## 8. Renouvellement de la délégation de service public (DSP) relative à la fourrière automobile (annexe 2)

**Rapporteur : M. ERRIQUEZ**

### Délibération n°29/2021

Le Maire propose au Conseil Municipal qui accepte à l'unanimité de déléguer la gestion de la fourrière automobile municipale pour une durée de trois ans à l'entreprise GARAGE

GENTILE, zone artisanale le Buner à HAGONDANGE et de l'autoriser à signer tous les documents en rapport avec cette affaire.

## 9. Désignation des membres du jury criminel

**Délibération n°30/2021 :**

Le Maire propose au Conseil Municipal qui accepte à l'unanimité de procéder au tirage au sort :

- Mme ARMAND Laetitia
- Mme BLAISE Anne-Cécile
- Mme BRUZZESE Lina
- M. DAL CENGIO Gilles
- M. MICARELLI Julien
- M. TESSIER Paul

## 10. Communication des décisions du Maire

Le Maire donne communication des décisions qui ont été prises depuis la dernière séance :

N° de la décision	Date de la décision	Objet de la décision
N°006/2021	13/04/2021	Remboursement sinistre rue de Thionville pour la remise en état des potelets en bois, pour un montant de 744.00 € TTC
N°007/2021	11/05/2021	Remboursement sinistre rue Jean Jaurès pour la dégradation de la jardinière, pour un montant de 1 296.00 € TTC
N°008/2021	25/05/2021	Vente du tracteur John DEERE (moteur cassé) pour un montant de 1 000 € à M. RINFRESCHI Philippe de PARFONDRUPT (55400)
N°009/2021	18/06/2021	Avenant n°1 au marché de travaux d'aménagement de voirie - Opération N°1 : création d'un parking rue de Gandrange - Opération N°2 : création de places de stationnements rue Clémenceau , avec l'entreprise LINGENHELD, 9A RUE SAINT LEON IX, 57850 DABO, pour un montant total de <b>moins 6 344.50 € HT</b> (suppression de l'opération n°2, création de fosse d'arbres, extension trottoir et remise à niveau suite à suppression de branchement gaz) <b>Nouveau montant du marché : 78 505 € HT</b>
N°010/2021	18/06/2021	Marché de travaux d'enfouissement des réseaux secs rues de Vallange, Lot 1 : Réseaux secs Avenant n°2 au marché avec la société TRASEG (dénomination Citeos), sise Zac Unicom – BASSE-HAM à YUTZ (57973), pour un montant de <b>16 352.75 € HT</b> pour la tranche ferme et <b>11 974.80 € HT</b> pour la tranche conditionnelle (candélabres à allumage sur détection, déplacement candélabres). <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nouveau montant du marché - Tranche ferme, rue Vallange, Leclerc et Guynemer : 608 238.43 € HT</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nouveau montant du marché - Tranche conditionnelle, rue de Gandrange : 468 115.30 € HT</li> </ul>
N°011/2021	18/06/2021	<p>Marché de travaux d'enfouissement des réseaux secs rues de Vallange, Lot 2 : Voirie</p> <p>Avenant n°3 au marché avec la société COLAS France, sise 68 rue de Garennes à MARLY (57152), pour un montant de 28 847.15 € HT pour la tranche ferme et 28 847.15 € HT pour la tranche conditionnelle (remplacement de bordures de trottoirs abîmées).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nouveau montant du marché - Tranche ferme, rue Vallange, Leclerc et Guynemer : 252 540.30 € HT</li> <li>• Nouveau montant du marché - Tranche conditionnelle, rue de Gandrange : 300 646.90 € HT</li> </ul>